

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE DOUBLES EDITION 2026 18 Octobre 2025 au 1er mai 2026

Compétition **HOMOLOGUEE**

1) Déroulement de la compétition :

Phase de poules : du 18 Octobre 2025 au 15 Février 2026

- 3 catégories possibles en double, dames, messieurs et mixtes : poids équipe égal à 26 et plus (4ème série), poids équipe de 14 à 25 (3ème série) et poids équipe de 13 et moins (2ème série).
- Format **2** (pas de point décisif, et 3^{ème} set en super jeu décisif en 10 pts).
- Organisation des matchs, libre. Obligation de respecter la date de fin de période.
- Les résultats sont à communiquer par mail à <u>masterdouble@cdtennis37.fr</u> à l'issue de votre rencontre, <u>par l'équipe receveuse</u>.
- Pour tous les matchs non joués, l'équipe qui reçoit sera déclarée forfait, sauf si la défection de l'équipe visiteuse est prouvée (Conserver vos mails et sms).
- Attribution de 2 points par match gagné, 1 point par match perdu et 0 points par forfait.

Phase finale: du 16 Février au 19 Avril 2026

Les finales auront lieu le Vendredi 1^{er} mai 2026 (Jour des finales des championnats individuels départementaux)

2) Conditions et Droits d'inscription :

- 12€ par joueur soit 24€/équipe, par épreuve.
- Les 2 joueurs ou joueuses doivent être licenciés dans le 37.
- Les 2 joueurs ou joueuses peuvent être de clubs différents.
- Les 2 joueurs ou joueuses d'une équipe doivent appartenir à 2 séries qui se suivent :
 - 4^{ème} série avec 3^{ème} série ⇒ OK
 - 3^{ème} série avec 2^{ème} série

 → Ok
 - 4^{ème} série avec 2^{ème} série \to> Non valide
- 3) <u>Inscription et paiement</u> <u>Uniquement par courrier sur fiche engagement adressé au CD 37, avec règlement</u> (en précisant noms et clubs des joueurs au dos des chèques).
- → Inscription en messieurs ou dames cumulé avec le double mixte possible.

- → Les classements pris en compte sont ceux d' Octobre 2025.
- → Ouvert à tous compétiteurs licenciés 2026, ayant droit de participer aux compétitions Senior.
- → Date limite d'engagement : 10 Octobre 2025, attention nombre d'équipes limité, priorité sera donnée aux équipes étant à jour de leur engagement.

Adresse comité : Comité départemental d'Indre et Loire, Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours. Règlement et questions (pas d'inscription par mail) : masterdouble@cdtennis37.fr

RAPPEL : Le classement d'une équipe de double est obtenu par addition des points correspondant aux classements de double des 2 joueurs qui la composent. À cet effet sont attribués (sauf classement spécifique de double) :

- +19 points au joueur non classé
- +18 points au joueur classé 40
- +17 points au joueur classé 30/5
- +16 points au joueur classé 30/4
- +15 points au joueur classé 30/3
- +14 points au joueur classé 30/2
- +13 points au joueur classé 30/1
- +12 points au joueur classé 30
- +11 points au joueur classé 15/5
- +10 points au joueur classé 15/4
- +9 points au joueur classé 15/3
- +8 points au joueur classé 15/2
- +7 points au joueur classé 15/1
- +6 points au joueur classé 15
- +5 points au joueur classé 5/6
- +4 points au joueur classé 4/6
- +3 points au joueur classé 3/6
- +2 points au joueur classé 2/6
- +1 point au joueur classé 1/6

Merci de votre participation et bons doubles...